



Notification de cessation d'enquête

Conformément à l'art. 3.1 de la 12^e édition de l'annexe 13, entrée en vigueur le 5 novembre 2020, de la convention relative à l'aviation civile internationale du 7 décembre 1944 ainsi que l'article 24 de la loi fédérale sur l'aviation (LA ; RS 748.0) du 21 décembre 1948 (état au 1^{er} janvier 2022) l'enquête sur un accident d'avion ou un incident grave a pour seul objectif la prévention d'accidents ou d'incidents graves. Dans le cas présent, le Service suisse d'enquête de sécurité a ouvert une enquête le 15 juillet 2021, mais au cours de laquelle, il est apparu que l'accident n'était pas dû à des causes ou circonstances techniques, opérationnelles, organisationnelles ou systémiques. Les facteurs augmentant le risque (*factors to risk*) identifiés pendant l'enquête ont été relevés dans le cadre d'une autre enquête. La contribution de l'enquête à la prévention est donc très limitée, c'est pourquoi elle est cessée.

Lieu, date et heure: Gruyère Aérodrome (LSGT) (FR), 9 juillet 2021, 16h00 LT

Aéronef

Immatriculation: HB-SYL

Type: Pipistrel D.O.O. Ajdovscina, Virus SW 128

Exploitant: AlpinAirPlanes GmbH, route de l'Aérodrome 19, 1730 Ecuwillens

Propriétaire: AlpinAirPlanes GmbH, route de l'Aérodrome 19, 1730 Ecuwillens

Pilote: Citoyen suisse, année de naissance 1954

Passagers: Aucun

Vol:

Règles de vol: Règles de vol à vue (*Visual Flight Rules – VFR*)

Type d'exploitation: Privé

Lieu de départ: Gruyère Aérodrome (LSGT)

Destination: Gruyère Aérodrome (LSGT)

Dommages:

Equipage: Grièvement blessé

Passagers: Aucun

Tierces personnes: Aucun

Aéronef: Fortement endommagé

Dégâts au sol: Aucun

Brève description: L'avion s'est renversé pendant le roulage au décollage et s'est immobilisé sur le dos sur la piste.

Berne, 31 août 2022